

# Procès-verbal : Comité de pilotage

DATE : 07/12/2022

Présents : M. AELBRECHT, T. BEX, P. DEBOUVERE, G. EL MOUTAANI, A. FILIPPI, G. HIDGEN, N. LAMBREMONT, L. MAGOTTEAUX, D. ROZEN, N. VANDEPUT,  
Excusé:/

## 1) APPROBATION DU PV 14/09/2022

<b>DISCUSSION</b>	
Il est précisé que le prochain MP relatif à l'énergie sera également fixe mais ne sera pas au même prix qu'en 2022.	
<b>CONCLUSIONS</b>	
Le PV est approuvé à l'unanimité.	

## 2) ENERGIE – NDS

<b>DISCUSSION</b>		
- M. VAN LEECKWYCK avait annoncé que des économies sur les énergies devaient être réalisées sur la base de la circulaire du 7/09/2022 (cf. PV du 14/09/2022). - Chaque administration a rédigé une NDS quelque peu différente (e.a. thermostat à 19° dans l'une et à 20° dans l'autre). Au niveau syndical, ce n'est pas passé inaperçu. - Le CPAS réitère sa demande de mieux se coordonner surtout quand cela concerne les collaborateurs des deux administrations. - L'AC demande si le CPAS est donc d'accord pour supprimer l'horaire d'été. Le CPAS répond que la suppression de l'horaire d'été serait compensée par 10 jours de congé, ce qui ne serait pas tenable pour le fonctionnement, notamment d'Arcadia		
<b>CONCLUSIONS</b>		
<b>MESURES A PRENDRE</b>	<b>PERSONNE RESPONSABLE</b>	<b>DELAI A RESPECTER</b>
1) Coordonner les décisions relatives au personnel	AC/CPAS	

## 3) IT : PRESENTATION DES PROJETS CPAS 2023

<b>DISCUSSION</b>	
<u>WePulse</u> - Les administrations n'ont pas vraiment le choix de refuser la participation au projet - Une décision politique est nécessaire (report fin février pour que les administrations puissent connaître le budget total) - L'AC a eu une réunion concernant la GRC avec les représentants de WePulse <ul style="list-style-type: none"><li>o 448.000 €</li><li>o 398.000 pour la maintenance IT</li></ul> -> 850.000/an pour un guichet électronique -> Le Collège ne s'est pas prononcé pour le pôle Finances ni pour les GRH - Une harmonisation des décisions entre l'AC et le CPAS est de mise même si le date d'entrée dans le projet peut différer - Le CPAS rappelle qu'il est important pour l'AC de faire entendre sa voix et de dire si ce qui ne convient pas  -> Le choix de base doit être clair pour les deux administrations – il faut travailler ensemble	
<u>Rem. :</u> Personnes de contact <ul style="list-style-type: none"><li>o GRC : M. VAN LEECKWYCK</li><li>o Finances : Alex (?) qui fait rapport E. MAUCLET</li></ul>	
<u>CPAS</u> - Les coûts de l'IT vont augmenter au global et même exploser. Les dépenses IT représentent 1 à 2 % des dépenses d'exploitation pour les PL de la RBC (situation de base et objectif = 5% dans 5 ans qui est le niveau des administrations fédérales). Actuellement, le CPAS est à moins de 0,5 % ! - Pression forte sur le personnel des PL en RBC : on dépense 5 fois moins/agent que la moyenne des agents fédéraux - Il y a moins d'achat de logiciel -> l'abonnement est la formule la plus utilisée actuellement. Au niveau budgétaire, cela plombe davantage les dépenses.	

-> Il est important que les 2 administrations prennent les mêmes options en matière IT

**CONCLUSIONS**

WePulse

- Les bases communes doivent être définies
- Les prémices du projet WePulse doivent être inscrites au budget 2023
- Si les autorités politiques décident d'adhérer au projet, un agent commun pourrait être désigné afin de suivre le programme des deux administrations

**MESURES A PRENDRE**

**PERSONNE RESPONSABLE**

**DELAI A RESPECTER**

1) Désignation d'une personne référente	AC/CPAS	
2) Prévoir une réunion entre D. ROZEN, A. FILIPPI, D. HILDGEN et G. EL MOUTAANI	G. EL MOUTAANI	22/12/2022

**4) SYNERGIES : NOUVEAU RAPPORT À COMMUNIQUER À L'INSPECTEUR RÉGIONAL (CPAS)**

**DISCUSSION**

- La Bourgmestre souhaite que des pistes de convergence entre les deux administrations lui soient soumises : rationalisation et économies d'échelles afin de répondre aux demandes de la Région
- 5 domaines visés : IT/MP/RH/Communication/SIPPT
- Le CPAS comprend la nécessité de rationaliser mais émet des doutes quant à la réalisation d'économies d'échelle
- L'AC précise que les économies ne sont possibles que via le personnel. Cependant l'objectif n'est pas de licencier mais de muter des agents dans les services en manque de ressources et de pouvoir s'entraider au niveau humain entre les deux administrations (mixité de personnel)
- Le CPAS demande si l'AC dispose d'un retour d'expérience d'autres communes sur cette démarche-là ?
- AC : pas en matière de mixité de personnel
- L'AC estime qu'il est important de rentrer dans le processus, de faire un état des lieux des ressources, de mettre en commun les structures et de voir où sont les doublons afin de faire des économies efficaces en dégageant du personnel
- Le CPAS explique que des résultats sont perceptibles à long terme (ex. CPAS d'Anderlecht : au niveau des ressources humaines, deux équipes ont fusionné géographiquement cependant certains agents reviennent dans leur structure d'origine.)
- Selon le CPAS :
  - o pour gagner en efficacité, il faut que les deux administrations soient à mêmes niveaux et espère qu'il n'est pas envisagé de déforcer un service au profit d'un autre ;
  - o le 1<sup>er</sup> alignement à réaliser est un alignement stratégique, ce qui ne se fera pas simplement – douloureux et coûteux : analyse, consultants externes -> il faut d'abord investir pour économiser ensuite.
- Le CPAS demande comment cela va se concrétiser sur le terrain. Des réunions sont nécessaires. Or le Comité de pilotage est déjà difficile à tenir.
- Il insiste également sur la lecture du [guide méthodologique relatif aux synergies Commune/CPAS](#) établi par la Région wallonne.

Analyse

- IT : adaptation de l'organisation – pas d'effets financiers avant 2026
- MP : il ne faut pas viser des économies d'échelle (de prix) mais une gestion par une des administrations de l'ensemble du marché (efficacité au niveau de la gestion des dossiers) cependant le nombre d'agents est très faible dans les deux services.
- RGD : chaque administration dispose d'un DPO (20.000 € à la commune et 10.000 € au CPAS)

**CONCLUSIONS**

- Déterminer
  - o Les projets des deux administrations (via les notes de politiques générales) et les priorités
  - o Le type de synergie (cf. guide) : délégation
    - ✓ « je fais pour »
    - ✓ « on fait ensemble »
  - o L'effectif des 5 services cités-ci-dessus
  - o Les possibilités de faire des gains d'efficacité et d'économie

**MESURES A PRENDRE**

**PERSONNE RESPONSABLE**

**DELAI A RESPECTER**

1) Planifier une réunion		Janvier 2023
2) Etablir le cadre effectif pour les 5 services	AC/CPAS	
3) Déterminer une stratégie et une planification	AC/CPAS	